

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
DE BRIORD ET SES ENVIRONS

LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN ET BARBARE DE BRIORD

ETUDE ANTHROPOLOGIQUE SOMMAIRE
DE LA POPULATION AUX DEUX ÉPOQUES

PAR

Jacques CLÈRE
Henri PARRIAT
& Roger PERRAUD

Bibliothèque Maison de l'Orient



141145

Edition de « LA PHYSIOPHILE »
Société des Sciences Naturelles et Historiques
MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)
(Revue de Juin 1964 - N° 60)

LE CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN ET BARBARE DE BRIORD

Etude anthropologique sommaire
de la population aux deux époques

par Jacques CLÈRE, Henri PARRIAT & Roger PERRAUD

Le nombre très important de tombes découvertes (il dépasse la centaine) pourrait laisser croire que nous disposons pour cette étude d'un matériel abondant. Il n'en est rien pourtant. De trop nombreuses tombes ont été bouleversées par des inhumations postérieures ou par les travaux de culture. D'autres, peu profondes, ont été pénétrées par les racines et l'on sait quelle action néfaste celles-ci exercent sur les pièces osseuses, action à la fois mécanique et dissolvante (éclatement des sutures crâniennes, désagrégation du tissu spongieux, destruction totale par décalcification des os les plus minces). Les squelettes et les os intacts sont donc rares ; les crânes en particulier ont beaucoup souffert, ainsi que les épiphyses d'os longs. Il semble d'ailleurs que le sol sablonneux de la nécropole se prête mal à la conservation de la substance osseuse, en raison sans doute de sa très grande perméabilité. Les eaux y circulent rapidement et ses couches superficielles où se trouvent les tombes sont soumises à un intense lessivage.

Une bonne partie du matériel osseux est donc à rejeter et c'est d'un quart des tombes à peine que nous avons pu retirer des documents ostéologiques utilisables. Encore, ces documents sont-ils, pour un même sujet, trop souvent incomplets. Pour ce qui est des crânes par exemple, le massif facial est fréquemment détruit et le crâne cérébral seul peut être mesuré et décrit.

On se souvient que les tombes de la nécropole appartiennent à deux époques différentes : la seconde moitié du 1^{er} siècle et l'époque barbare (1). Quatre siècles au moins séparent les deux séries d'inhumations. Durant cette longue interruption, beaucoup d'événements ont eu lieu. Le monde romain a été déchiré à plusieurs reprises puis finalement ruiné par les invasions ; celles-ci ont provoqué d'importants brassages de populations. Il semble donc qu'une étude anthropologique comparative puisse nous permettre de saisir l'incidence de ces bouleversements sur le type physique des habitants.

Là encore, il faut en rabattre. Il n'est pas toujours possible en effet de distinguer les tombes des deux époques, d'autant qu'elles sont en certains secteurs de la nécropole, inextricablement mêlées. Quand il s'agit de tombes à mobilier, le doute est parfois immédiatement levé. Mais ces tombes sont rares. En l'absence d'objets caractéristiques, aisément datables, force est de recourir à une typologie dont les fondements sont loin d'être assurés. Si on peut avec certitude attribuer à l'époque barbare les tombes en caisson de dalles calcaires dont l'apparition en Gaule coïncide avec celle des cimetières par

1. Cf. A. Grange, H. Parriat et R. Perraud, *La nécropole gallo-romaine de Briord* ; La Physiophile, n° 52, juin 1960.

Id., *La nécropole gallo-romaine et barbare de Briord* ; La Physiophile, n° 58, juin 1963.

rangées (*Reihengräber*), il n'en est pas de même des tombes à entourage de pierres ou de galets. Nous croyons que ces dernières sont en majorité de basse époque, mais nous avons cependant la preuve que les gens du 1^{er} siècle n'ont pas ignoré ce genre de sépulture. Les tombes en pleine terre posent un problème encore plus délicat. L'inhumation à même la terre ou dans un cercueil de bois semble avoir été la règle au 1^{er} siècle, mais cet usage s'est certainement perpétué. Le rite qui prévaut à la même époque est celui du foyer sacrificiel allumé dans la fosse comblée en partie seulement. Lorsqu'une tombe en pleine terre peut être mise en relation avec un foyer, bien daté en général par les nombreux objets qu'il renferme, on a la certitude qu'elle est de haute époque. Mais c'est loin d'être toujours le cas. On a inhumé bien des siècles après aux mêmes emplacements ; les foyers ont été bouleversés et il n'est pas rare de trouver des tombes d'époque barbare, du type en caisson, remplies de la cendre et des objets de ces foyers. On peut hésiter parfois devant de tels mélanges, source de graves confusions. A noter pourtant que les tombes les plus récentes sont en général moins profondes. Dans certains secteurs de la nécropole, il y a ainsi deux niveaux de sépultures. C'est alors la règle stratigraphique qui, utilisée avec la prudence qui convient, permet de résoudre avec le maximum de vraisemblance le problème d'attribution. Retenons aussi que les gens du 1^{er} siècle ont recherché pour ensevelir leurs morts les sablières de la terrasse. Nous n'avons pas d'exemple de tombes de cette époque, dûment datées, creusées dans la terre caillouteuse ou dans l'argile.

Nous ne nous attarderons pas à traiter du cas des tombes à coffre de tuiles, aucune d'entre elles ne nous ayant donné de matériel osseux utilisable. Dans la seconde de nos publications précédentes, nous laissons entendre que ces tombes qu'on date généralement du IV^e ou V^e siècle, qu'on considère même comme paléochrétiennes, pouvaient remonter à une époque plus haute. Nous en sommes aujourd'hui moins convaincus et c'est une question qu'il nous faudra un jour reprendre à la lumière de nos plus récentes trouvailles.

Devant la complexité des faits, devant l'impossibilité parfois, en l'absence de tout indice, de dater certaines sépultures, nous avons adopté le parti suivant : nous avons mis à part les tombes attribuables avec certitude à la haute époque et nous nous sommes résignés à grouper avec les tombes barbares, les tombes d'époque non définie. De nos deux séries, la première seule est donc chronologiquement homogène d'une façon à peu près assurée.

Ont été retenues comme de haute époque :

1° Les tombes à mobilier dont les objets offrent de sûrs repères chronologiques (2) ;

2° Les tombes surmontées d'un foyer bien circonscrit, manifeste-

2. Tombes 16 et 109.

La première est datée de la seconde moitié du 1^{er} siècle par un très riche mobilier comprenant entre autres objets une monnaie de Tibère, une lampe en terre cuite sans anse, à bec en ogive encadré de volutes, d'un type bien connu caractéristique du 1^{er} siècle de notre ère, une assiette de sigillée rouge (type Drag. 18 ou Herm. 4) signée *Albus*, potier de La Graufesenque (règnes de Claude et de Néron).

La seconde est sensiblement de la même époque. Nous y avons trouvé une tasse conique (Drag. 33, Herm. 16) portant la marque GENIAL O d'un potier de La Graufesenque, *Genialis*, de la période néro-flavienne. Le mort de cette tombe était inhumé face contre terre, position inhabituelle, nettement intentionnelle, dont nous avons là l'unique exemple. Nous discuterons un jour de sa signification rituelle.

ment non bouleversé, datable de même par les vestiges qu'il renferme (3) ;

3° Les tombes situées dans le voisinage immédiat de tombes du I^{er} Siècle, de même orientation et de même niveau (4) ;

4° Les tombes enfouies dans le sable lorsqu'elles sont éloignées d'autres tombes désignées d'époque barbare par un coffre de dalles ou un entourage de pierres (5).

TABLEAU I
Série de haute époque
Mensurations crâniennes

Sujets	8	10b	13a	14	16	55	80	87	103b	109	X
Sexe	M	F	F	F	M	M	M	F	F	M	M
<u>Crâne cérébral</u>											
Longueur maximale	199,5	179,6	178,8	174,9	184,6	188,4	196,6	180,6	171,6	193,4	164,3
Largeur maximale	159,1	137,7	138,3	137,4	162	158,2	157,9	139,1	144,1	159,4	161,6
Hauteur basio-bregmatique			118,9				142,7	129,3	123,2	138,9	
Hauteur auriculo-bregmatique	154,8	109,9		105,9	113,9	109,3					115,3
Capacité crânienne calculée	1805	1316	1251	1288	1525	1548	1697	1319	1335	1664	1407
<u>Crâne facial</u>											
Largeur bizygomatique				127,9		151	143,6	126,9	133,3	143,1	
Hauteur totale de la face								107,5	109	127,3	
Hauteur supérieure de la face				64,5		71,5	73,5	67,4	67,2	77	
Largeur frontale maximale				118,7	130	141,8	150,2	119,4	143	126,7	
Largeur frontale minimale		99,4		95,9	100,1	105,3	106,9	96,8	105,1	106,8	
Hauteur de l'orbite				31,6		35,4	33,7	34,1	33,1	36,3	
Largeur de l'orbite				40,8		43,4	43,9	39,3	37	44,5	
Hauteur du nez				49,4		52,8	55	47,4	46,7	55,1	
Largeur du nez				24,2		25,2	27,1	25	21,8	25,1	

Pour chaque série de sujets, nous avons prévu trois tableaux : série 1 (haute époque) : tableaux I, II et III ; série 2 (basse époque) : tableaux IV, V et VI. Le premier groupe les mensurations des crânes ou des calottes crâniennes et les capacités cérébrales calculées d'après les formules de Lee et Pearson. Le second donne les principaux indices du crâne cérébral et, s'il y a lieu, de la face. A ces indices crâniens nous avons jugé utile de joindre la taille de chaque sujet lorsqu'elle a pu être déterminée avec une approximation suffi-

3. Tombe 81 ; le foyer placé au pied du mort nous a livré de la céramique du I^{er} siècle et une fibule en fer du type dit de La Tène II.

4. C'est le cas pour la tombe 14 voisine de la tombe 17, bien datée celle-ci par une assiette, variante du type 4 de Hermet, signée *Bassus*, potier de La Graufesenque, du règne de Tibère au règne de Vespasien.

Les tombes 10b et 13a qui ont été bouleversées par des inhumations du I^{er} siècle (la tombe 10 postérieure à la tombe 10b contenait une monnaie de Nerva) sont à placer dans cette même catégorie ; la tombe 87 également qui se situe dans une zone de la nécropole où ont été relevées deux tombes d'enfant (79 et 83) datées du I^{er} siècle par un assez riche mobilier.

D'une façon générale, on peut dire que les tombes du secteur 1 (voir dans notre publication de 1963 le plan d'ensemble de la nécropole) appartiennent en grande majorité au I^{er} siècle. Les quelques inhumations d'époque postérieure sont excentriques. Nous n'avons pas hésité cependant à dater des temps barbares la tombe 9 ; bien que placée au milieu de tombes du I^{er} siècle, elle s'en distingue par son entourage de pierres.

5. Citons les tombes 55 et 103b.

sante. La taille entre en effet dans la définition des types physiques ; le rapprochement est donc de nature à rendre plus claires nos analyses. Les indices de hauteur du crâne, indice vertical ou de hauteur-longueur et indice transverse ou de hauteur-largeur, appellent une remarque. Pour le calcul de ces indices, nous avons utilisé en priorité la hauteur basio-bregmatique. Mais lorsque la base du crâne manque, ce qui est fréquent, c'est la hauteur auriculo-bregmatique ou supra-auriculaire que nous avons fait entrer dans le calcul. Dans ce cas, les indices sont donnés entre parenthèses. Le troisième tableau enfin rassemble les statures de tous les sujets dont nous possédions un nombre suffisant d'os longs, que leur crâne ait pu être étudié ou non. Pour déterminer les statures nous avons eu recours aux tables de Manouvrier et à celles plus complètes de Trotter et Gleser. On a donc pour chaque sujet deux évaluations de la taille : la première, dans l'ordre de notre tableau, d'après Manouvrier, la seconde, d'une bien meilleure approximation, d'après Trotter-Gleser.

SUJETS DE HAUTE ÉPOQUE

La population de Briord au I^{er} siècle

Ce qui fait le principal intérêt de cette série, c'est qu'elle appartient à une époque pour laquelle on ne possède que peu de données anthropologiques. La pratique courante de l'incinération a rarifié le matériel osseux. Les habitats (*villae*, agglomérations urbaines) ont d'autre part davantage retenu l'attention que les nécropoles et la littérature archéologique est, pour ce temps, assez pauvre en descriptions de cimetières et de tombes. Ajoutons que même dans les cas favorables les restes osseux n'ont pas toujours été étudiés avec le soin qui convenait ; on ne trouve au plus dans certains comptes rendus de fouille que de vagues mentions, suspectes et difficilement

FIGURE I



14



80



87



103 bis



109



X

utilisables, sur la taille des sujets, parfois, mais c'est encore plus exceptionnel, sur la forme des crânes.

La population de Briord au I^{er} siècle de notre ère était encore par ses mœurs et son aspect physique peu différente de celle des temps ayant précédé la conquête. Nous en avons la preuve, en ce qui concerne tout au moins les coutumes funéraires et les habitudes de la vie quotidienne, dans la pratique de l'inhumation, l'attachement à certains rites ou symboles (usage de la rouelle par exemple), la persistance de certains types industriels (fibules, céramique à ornementation géométrique, etc.). Manifestement, ces gens ont conservé l'essentiel de leur patrimoine culturel et n'ont cédé que peu à peu et non sans résistance à l'influence romaine. A cette date, la romanisation est superficielle ; elle n'atteint pas les croyances et se limite à des emprunts matériels.

On peut en déduire que la conquête n'a pas été suivie d'une immigration massive ; dans ce cas en effet nous constaterions un changement plus radical dans les mœurs, nous assisterions à une véritable mutation. Rien n'autorise à envisager l'installation sur les bords du Rhône d'une importante colonie italienne. L'immigration à courte distance, l'afflux des ruraux du pays ambarre et du pays allobroge suffit à expliquer la croissance de l'agglomération au I^{er} siècle.

TABLEAU II
Série de haute époque
Principaux indices et statures

Sujets	8	10b	13a	14	16	55	80	87	103b	109	X
Sexe	M	F	F	F	M	M	M	F	F	M	M
Indices											
crânien	79,7	76,7	77,3	78,6	82,3	84	80,7	77	84	82,4	92,3
vertical	(82,6)	(61,2)	66,4	(60,6)	(61,7)	(58)	72,9	71,6	71,8	71,8	(70,2)
transverse	(78,4)	(79,8)	86	(77,1)	(74,9)	(89,1)	90,4	93,9	85,5	87,1	(76)
fronto-frontal				80,8		74,2	82,1	81,1	85,4	84,3	77,1
fronto-pariétal				69,8		66,6	67,7	69,6	76,9	67	66,7
crânio-zygomatique				92,6		95,4	91,1	91,2	92,5	89,8	85,6
facial total									81,8	88,9	
facial supérieur				50,7		47,4	51,1	53,1	50,4	53,8	58,6
orbitaire				77,4		81,6	76,8	86,8	88,4	81,6	88,2
nasal				49		47,8	40,2	46,4	46,7	45,5	44,3
Taille											
d'après Manouvrier	1,612m		1,547m	1,707m	1,634m		1,720m	1,673m		1,659m	
d'après Trotter-Gleser	1,617m		1,576m	1,753m	1,673m		1,753m	1,704m		1,717m	

La population de Briord était donc restée foncièrement gauloise et la conquête n'a sans doute pas influé d'une façon sensible sur le type physique des gens du lieu. L'étude anthropologique d'ailleurs le confirme ; le type méditerranéen que caractérisent une nette dolichocéphalie, un nez étroit, une petite taille, etc., est absent de nos séries ; bien mieux, aucun des sujets que nous connaissons ne manifeste la moindre tendance vers ce type.

En définitive, à la faveur de ces circonstances, notre travail sur cette série de haute époque se présente comme une contribution à l'anthropologie encore si incertaine des Gaulois.

Analyse de la série de haute époque

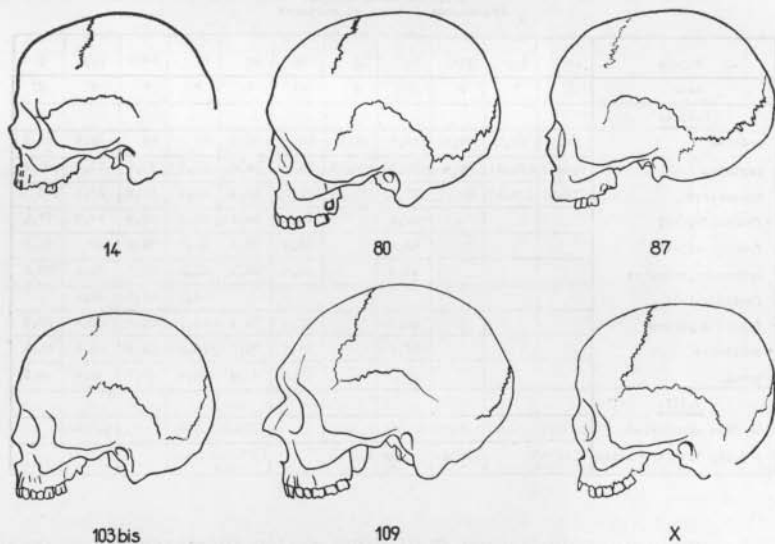
Si nous laissons de côté le sujet X, de provenance douteuse, que son ultra-brachycrânie éloigne notablement des sujets de haute époque, le groupe de ces derniers apparaît assez homogène (6).

Bien que l'indice crânien varie dans une notable proportion (76,7 à 84), les têtes dans l'ensemble sont plutôt rondes ; la tendance à la brachycrânie est nette. Parmi ces dix individus, on ne trouve pas un seul dolichocrâne. L'indice du crâne le plus long (76,7 : sujet 10 b) dépasse encore de deux unités la valeur indiciaire (75) choisie comme limite supérieure de la classe des dolichocrânes. Les sujets 8, 10 b, 13 a, 14 et 87 sont mésocrânes, les sujets 16, 55, 80, 103 b et 109, brachycrânes.

La voûte crânienne est toujours basse. L'indice transverse ou de hauteur-largeur classe neuf des sujets parmi les tapéinocrânes ; un seul (sujet 87) est métriocrâne. L'indice vertical ou de hauteur-longueur fait de ces sujets des orthocrânes, voire des chamaecrânes.

Le front est très ou moyennement divergent, étroit ou de largeur moyenne (sténométopes-métriométopes).

FIGURE II



La protubérance occipitale est assez bien marquée chez les sujets mésocrânes sans dessiner cependant un véritable *torus*. Elle est plus effacée chez les brachycrânes (le sujet 109 fait cependant

6. Pour l'étude qui suit se reporter aux tableaux I, II et III et aux figures I, II et III qui donnent les profils de quelques crânes de haute époque en *norma facialis* (fig. I), en *norma lateralis* (fig. II), en *norma verticalis* et *norma occipitalis* (fig. III).

exception). La saillie glabellaire est faible sauf chez ce même sujet 109 qui en possède une très accusée (7).

Pour la forme de la calotte crânienne en *norma verticalis*, il y a, chez la majorité des sujets balancement entre le type ovoïde et le type ellipsoïde suivant le plus ou moins grand allongement du crâne (type ovoïde par exemple chez le sujet 103 b que son indice crânien, 84, classe très près des hyperbrachycrânes ; type ellipsoïde chez le sujet 87 qui est mésocrâne). Le sujet 14 montre cependant le passage à la forme sphénoïde. Celle-ci n'est pleinement atteinte que chez le sujet 109 grâce à des bosses pariétales très accentuées.

En *norma occipitalis*, la voûte décrit une courbe assez régulière. Chez aucun sujet on ne voit se dessiner de crête sagittale.

Les analogies l'emportent sur les différences qui restent somme toute de l'ordre des variations individuelles auxquelles on peut s'attendre dans une population même homogène et à ne considérer que le seul crâne cérébral, ces sujets de haute époque apparaissent assez proches.

La structure du massif facial confirme cette impression d'homogénéité, mais notre documentation en ce qui le concerne est plus pauvre. Les sujets dont nous avons pu calculer l'indice facial supé-

TABLEAU III
Série de haute époque
Statures d'après M^enouvrier et Trotter-Gleser
Sexe : H:homme, F:femme

1	8	10 ^a	11	13 ^a	13 ^b	14	15	16	17
M	M	F	M	F	F	F	F	M	M
1,747	1,615	1,469	1,717	1,547	1,610	1,707	1,652	1,634	1,736
1,776	1,617	1,502	1,755	1,575	1,642	1,753	1,678	1,673	1,770
37	39	48	80	87	91	102	109	112	
F	M	M	M	F	M	F	M	M	
1,539	1,686	1,705	1,720	1,673	1,716	1,584	1,652	1,727	
1,552	1,723	1,734	1,753	1,704	1,751	1,614	1,717	1,771	

7. En plus de ces deux particularités : restes du « chignon occipital », glabellaire en fort relief, le sujet 109 présente un front étonnamment fuyant, de fortes arcades sourcilières et des os nasaux très saillants. Ces caractères donnent au crâne en *norma facialis* et plus encore en *norma lateralis* une allure assez primitive.

Nous verrions volontiers dans ce sujet un témoin attardé de la race de Borreby.

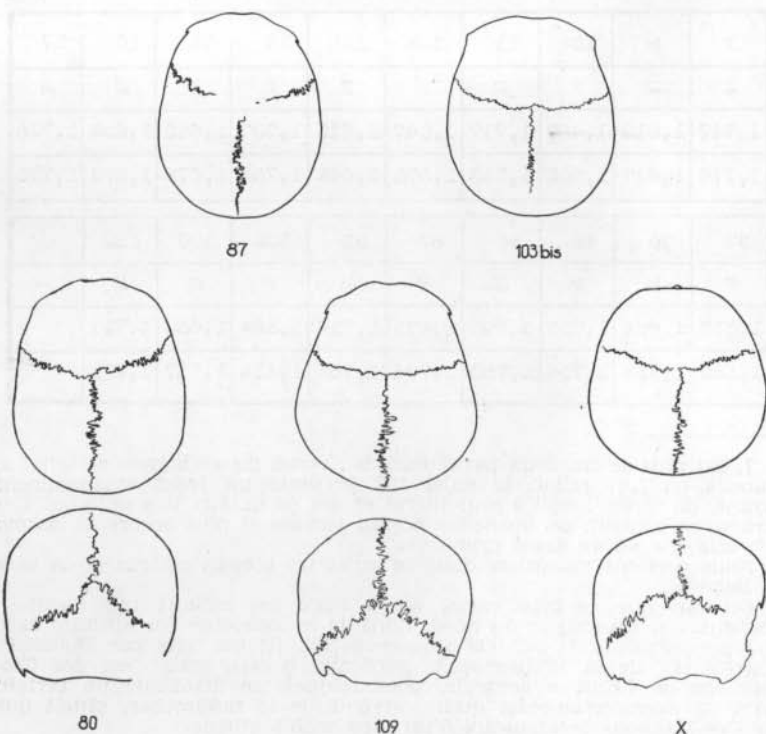
On sait que ce type racial est à l'âge des métaux très localisé : Scandinavie, Allemagne du nord, nord de la Belgique. Ses affinités avec le type cromagnoïde ont été soulignées (R. Riquet, cité par Robert-P. Charles, IV de la Bibliographie générale, p. 41), mais c'est des Cro-Magnons de l'Europe centrale, chez lesquels se manifeste un certain atavisme néanderthaloïde, qu'il convient de le rapprocher, plutôt que des Cro-Magnons occidentaux d'un type moins grossier.

rieur entrent dans la catégorie des individus à face large et basse, mais plutôt large que basse, les plus faibles valeurs de l'indice étant dues semble-t-il d'avantage au grand développement en largeur des os malaires qu'à la réduction en hauteur de la face. Chez le sujet 55 par exemple, qui est euryène, un indice crânio-zygomatique supérieur à 95 (95,4) témoigne de cet élargissement. On compte parmi ces sujets à massif facial conservé un euryène (sujet 55) et cinq mésènes (sujets 14, 80, 87, 103 b et 109). Deux de ceux-ci (14 et 103 b) ont d'ailleurs un indice voisin de la limite inférieure des faces mésènes et sont ainsi presque des euryènes.

Pour les trois crânes complets que nous possédons, le développement en hauteur relativement réduit de la mandibule accentue encore cet aspect de la face. C'est très sensible pour les sujets 80 et 103 b ; ils ne sont que mésènes, c'est-à-dire à face moyenne, à considérer seulement le haut du visage, mais avec un indice facial total inférieur à 85, ils prennent place dans la catégorie des euryprosopes, c'est-à-dire des individus à visage large et bas. Le sujet 109, bien qu'il manifeste la même tendance, conserve, lui, sa position dans la classe moyenne : il est mésoprosope en même temps que mésène.

On constate des différences plus sensibles dans la forme des orbites. L'indice orbitaire varie de 76,8 (valeur très proche de la limite supérieure des orbites basses, des chamaeconques : 76) à

FIGURE III



89,4 (valeur qui dépasse très largement la limite inférieure des orbites hautes, des hypsiconques : 85). Notons simplement qu'aucun sujet ne possède d'orbites vraiment basses. La tendance est donc plutôt aux orbites hautes.

Sauf pour un sujet (sujet 8) qui, avec un indice nasal de 40,2, est franchement leptorhinien, c'est-à-dire à nez long et étroit, les indices du nez restent compris entre les valeurs extrêmes (47-50,9) qui définissent les nez moyens ou ne s'abaissent que peu au-dessous de leur limite inférieure. Pas un de ces sujets n'est platyrhinien et on peut retenir comme un trait assez constant ce nez moyen qui accuse à peine une légère tendance à la leptorhinie.

Nous croyons avoir apporté la preuve par cette rapide analyse que le groupe est relativement homogène. De cette homogénéité, nous avons une bonne confirmation dans les profils graphiques établis suivant la méthode d'A. Leroi-Gourhan (8). Ces profils ont en effet sensiblement la même allure, compte tenu d'une certaine variabilité dont la signification nous apparaîtra bientôt. Celle-ci affecte d'ailleurs surtout l'indice crânien ; pour le massif facial, la constance des caractères est mieux affirmée.

Quatre des sujets (14, 55, 80, 103 b) ont la même formule de base : C 331, et sont, dans l'acception plus large que M. A. Leroi-Gourhan donne à ces mots, brachycéphales, chamaeprosopes, chamaeconques, leptorhiniens. Le sujet 109 serait différent, leptoprosope et non chamaeprosope, à en juger par sa formule de base : C 131. Mais il suffit de jeter un coup d'œil sur son profil graphique pour constater que l'écart absolu entre les deux diamètres naso-alvéolaire et bizygomatique est faible (les points figuratifs sont très rapprochés) et qu'il s'en faut de peu qu'il ne bascule de la classe des leptoprosopes dans celle des chamaeprosopes, rejoignant ainsi les quatre autres sujets. Même aspect du massif facial par contre chez le sujet 87, ce qu'expriment les trois chiffres identiques de la formule de base : A 331, mais le crâne est plus allongé et ce sujet entre dans le groupe des dolichocéphales (A) (sens de Leroi-Gourhan). Là encore cependant la différence est plus apparente que réelle ; il s'agit d'un allongement modéré (le sujet est en réalité un mésocrâne) et en atténuant ainsi la brutalité de la formule, on voit qu'il n'est pas tellement éloigné du groupe constitué par les sujets de formule C 331.

Disons quelques mots de la stature. Nous avons pu évaluer la taille de 7 sujets à crâne totalement ou partiellement connu, ceux de nos tableaux I et II : 4 hommes et 3 femmes. La moyenne de la taille est pour les hommes de 1,654 m (d'après les tables de Manouvrier) ou 1,690 m (d'après les tables de Trotter et Gleser), pour les femmes, de 1,642 m ou 1,685 m, et pour le groupe complet, sexes confondus, 1,649 m ou 1,685 m, chiffres qui semblent indiquer une population de taille assez élevée. Mais une telle conclusion paraît osée, ces moyennes ayant été établies sur un bien petit nombre d'individus.

Fort heureusement, nous avons pu compléter notre documentation en déterminant la taille d'autres sujets dont le crâne en mauvais état n'a pas été étudié, sujets qui ne figurent pas pour cette raison dans nos tableaux I et II. C'est finalement sur 19 sujets : 11 hommes et 8 femmes, que nous avons établi les moyennes suivantes d'une valeur plus sûre (voir tableau III) :

8. Exposé de la méthode dans *Esquisse d'une classification crâniologique des Eskimos* ; Actes du XXVIII^e Congrès International des Américanistes ; Paris, 1948 ; p. 19-42.

hommes : 1,690 m — 1,731 m
 femmes : 1,518 m — 1,622 m
 ensemble : 1,655 m — 1,684 m

Il se confirme que ces gens du I^{er} siècle étaient en moyenne de stature non médiocre. La moyenne générale : 1,684 m (nous adoptons le chiffre de Trotter-Gleser dont l'approximation est certainement meilleure) les place en effet dans la catégorie des surmoyens (taille comprise entre 1,65 m et 1,699 m, échelle de A.-V. Vallois). C'est dire qu'on trouve parmi eux une notable proportion d'individus de grande taille (plus de 1,70 m), mais non cependant de très grande taille (le plus grand atteint 1,753 m).

Définition d'un type moyen

En anthropologie, il faut se défier des moyennes arithmétiques établies sur des populations hétérogènes. Ce procédé, appliqué parfois sans discernement, conduit à la création de types artificiels qui encombrant inutilement la littérature anthropologique. Les méthodes statistiques, aujourd'hui en honneur, permettent une analyse plus correcte des populations et une meilleure reconnaissance et définition des types. Mais elles ne peuvent s'appliquer naturellement qu'à des collections importantes. Tel n'est pas le cas pour notre maigre série de Briord. Cependant lorsque le petit groupe humain étudié présente une relative homogénéité, condition qui paraît ici à peu près satisfaite, les moyennes arithmétiques ont tout de même un sens et peuvent être prises en considération. Elles amènent à définir un type moyen donnant une image synthétique et pas trop infidèle de l'ensemble.

Nous donnons ci-dessous les moyennes des principaux indices pour nos dix sujets de haute époque (sont placés en regard, en vue de comparaisons ultérieures, les moyennes de deux autres séries, l'une de Bohême, époque de La Tène, l'autre de la Marne, époque gallo-romaine, deux régions de civilisation et de peuplement celtiques) (9).

	Briord	Bohême	La Marne
Indice crânien	80,3	75,2	76,9
..... vertical	70,9 (60,1)	73,3	71,3
..... transverse	88,6 (75,9)	97,0	93
..... facial total	85,1	89,7	88,4
..... facial supérieur	51,1	53,7	52,7
..... orbitaire	82,2	74,9	82,4
..... nasal	45,9	49	46,3

Le type moyen défini par les chiffres de Briord peut être ainsi caractérisé : mésocrâne-brachycrâne (entendons par là à la limite des mésocrânes et des brachycrânes), chamae-orthocrâne, tapéino-crâne, eury-mésoprosopie, euryéné-mésène, mésoconque, leptorhinien, ou en d'autres termes : crâne moyennement large, à voûte basse ; face plutôt large et basse ; orbites moyennes ; nez assez fin.

C'est un type qui ne s'identifie avec aucun de ceux qui ont été reconnus parmi les populations de l'Europe au Néolithique et à l'âge des métaux. Et il n'y a là rien d'étonnant. Les Gaulois n'ont jamais constitué une race distincte, pas plus d'ailleurs que les Celtes conquérants qui, à partir de l'âge du Bronze, ont pénétré en Gaule par bans successifs. C'est de la fusion de ces envahisseurs avec la population autochtone, d'ailleurs déjà fort mêlée, de l'époque précédant ces invasions, que sont issus les Gaulois de la Gaule indépendante, disons

même de la Gaule romaine car il ne semble pas que la conquête ait influé beaucoup sur l'ethnie gauloise, sauf peut-être dans le Midi où s'implantèrent de nombreuses colonies de vétérans, d'origine italique pour la plupart.

Coon a dit des Celtes « ...qu'ils furent (eux-mêmes) un groupe mêlé comme race autant que comme civilisation » (10). Il y voit un fond originel de brachycéphales d'origine mésolithique (brachycéphales d'Ofnet ?) métissé de Dinariques au début de l'âge du Bronze et plus tard de Nordiques et d'Alpins. De cette combinaison serait né pourtant un type national assez constant de mésocéphale à crâne peu élevé, à visage long ou plus souvent moyen, à orbites plutôt basses, à nez proéminent et assez fin. C'est le type celtique de l'âge du Fer qui constitue le fond de la population dans le sud-ouest de l'Allemagne et en quelques parties des Flandres et des Iles Britanniques. Il est bien distinct du type nordique plus grossier du temps des invasions (type anglo-saxon de Coon, *Reihengrübertypus* des anthropologistes allemands). Les Germains des cimetières par rangées sont des Nordiques à crâne plus long, plus élevé, à visage long, à orbites basses, à nez étroit, à tête en somme beaucoup plus harmonique. Ils dominent en Angleterre et en Allemagne septentrionale.

C'est ce type celtique de l'âge du Fer qui se reconnaît sans peine dans la série bohémienne de Coon (époque de La Tène) et même dans la série marnaise (époque gallo-romaine).

En Bohême, le type moyen est mésocrâne (mais avec un indice assez bas qui le place tout près des dolichocrânes), ortho-métrio-crâne, mésoprosope et mésène, chamaeconque, mésorhinien. La série marnaise offre à peu près les mêmes caractéristiques. L'indice crânien est cependant plus élevé ; le type est donc plus franchement mésocrâne. Autres légères divergences dans la forme des orbites qui sont plus hautes (mésoconiques) et du nez qui est plus fin (leptorhinien).

Avec ces Celtes ou Gallo-romains qu'on peut considérer comme assez représentatifs du type mésocéphale celtique, les sujets de Briord offrent d'assez sérieuses différences qui ne vont pas cependant jusqu'à dissimuler une analogie profonde. Leur indice crânien est en moyenne plus fort et il y a une tendance très nette à la brachycéphalie, atteinte d'ailleurs par quelques-uns. La voûte est encore moins élevée. Le visage est plus large et plus bas, plus large surtout du fait que les os malaires sont très développés. Ces variations dénoncent d'après nous une forte influence alpine, ce qui ne saurait surprendre étant donné la proximité du pays alpin, région d'intense brachycéphalie et foyer de la race dite alpine. Coon étudiant des crânes de la station de La Tène (Suisse) faisait la même constatation : les sujets suisses ont le crâne encore plus bas et le visage plus large que ceux de Bohême. Il semble donc que plus on approche des Alpes, plus le type celtique se modifie par métissage (le fait est à peu près certain) avec d'authentiques Alpins.

L'influence alpine

Jusque-là, nous n'avons considéré que les moyennes d'indices, ce que justifie en première approximation la relative homogénéité de la série. Si imparfait qu'il soit, le procédé nous aura permis au moins de constater que cette population des bords du Rhône ne diffère pas essentiellement de celles qui occupent à la même époque ou à une époque de peu antérieure des régions plus nordiques, plus profon-

10. Id., p. 193.

dément celtisées parce que plus proches du berceau de la race. Mais chez ces sujets de Briord, nous avons deviné cependant de fortes affinités alpines. Poussant plus loin notre analyse, il nous reste à montrer qu'effectivement certains d'entre eux se rapprochent du type alpine au point de se confondre presque avec lui.

Le sujet 55 est le plus alpin pourrions-nous dire de nos sujets de haute époque. Ses indices sont en effet compris en majorité dans les limites de variation admises par Robert-P. Charles pour les individus de cette race. Le sujet 14 est à peu près dans le même cas bien qu'un indice crânien plus faible l'éloigne des brachycrânes ; mais si l'on admet avec le même auteur, que les caractères anatomiques du massif facial sont plus constants et constituent de plus sûrs critères que la conformation du crâne cérébral, on peut lui reconnaître également des traits alpine accusés.

Le tableau suivant, qui rapproche des indices des sujets 55 (1^{re} colonne) et 14 (2^e colonne) les écarts maximaux observés chez les individus de type alpine, met ces faits bien en évidence.

Indice crânien	84	78,6	82-83
..... vertical	(58)	(60,5)	69-72 (60-62)
..... transverse	(69,1)	(77,1)	89-90 (72-75)
..... fronto-frontal	74,2	80,8	75-80
..... fronto-pariétal	66,6	69,8	63-66
..... facial total			80-82
..... facial supérieur	47,4	50,7	49-50
..... orbitaire	81,6	77,4	75-84
..... nasal	47,8	49	48-53

On notera que le sujet 55 exagère même quelques traits alpine. Sa brachycéphalie est plus accentuée. Des indices vertical, transverse et facial supérieur nettement inférieurs aux valeurs minimales admises pour le type indiquent un crâne encore plus bas et une face plus large. Le nez par contre varie en sens inverse de la face : il est en effet plus mince, le sujet n'en conservant pas moins sa place parmi les mésorhiniens.

Le sujet 14 s'écarte davantage du type. Pour nous en tenir aux différences les plus sensibles, constatons qu'il est mésocrâne et mésène et non brachycrâne et euryène ; son front est moyennement et non très divergent. Cependant son indice facial est à peine supérieur à la limite des faces euryènes, ce qui montre que par son massif facial au moins il reste proche des Alpes, d'autant que son nez accuse un net progrès vers la platyrrhinie fréquente chez ces derniers.

Influence nordique

A côté de ces sujets à affinités alpines, il en existe d'autres dans la série d'aspect plutôt nordique par certains caractères : crâne plus allongé et à voûte moins surbaissée, face plus haute ou plus étroite, nez plus mince. Ces caractères ne se rencontrent pas d'ailleurs réunis chez le même sujet et c'est pourquoi on ne peut guère parler que d'une tendance vers le type nordique, le métissage alpin restant prépondérant.

Chez le sujet 87 par exemple, dont le crâne est assez allongé (indice : 77) et à voûte assez élevée (indice vertical : 71,6 ; orthocrâne-indice transverse : 93,9 ; métriocrâne), la face reste large et basse (indice facial total : 84,7 ; euryprosopie) et le nez plutôt large (indice nasal : 46,4). A l'inverse, le sujet 80 qui est brachycrâne (indice : 80,7) avec une voûte basse (orthocrâne, tapéino-crâne), présente une face plus longue et surtout un nez plus fin (indice : 40,2, le plus faible constaté).

Même ainsi réduite à ces tendances, l'influence nordique n'en est pas moins indéniable. Ces sujets se rapprochent davantage de ce type de l'âge du Fer celtique précédemment défini qu'on peut considérer avec Coon comme la composante nordique de l'ethnie gauloise.

L'influence dinarique

Une autre composante probable est la composante dinarique. Les Dinariques auraient débordé de la péninsule balkanique sur le reste de l'Europe au début de l'âge du Bronze (11). On note à cette époque dans le Jura une forte proportion de brachycéphales à occiput aplati, de haute taille (12). Pour certains, ce sont des Dinariques. D'autres les rattachent à la race lorraine (race lorraine de Colli-gnon ou des grands brachycéphales ou mésocéphales, qui domine aujourd'hui dans la France de l'Est). Cette distinction perd de son importance lorsqu'on sait que Dinariques et Lorrains sont très proches crâniologiquement (ils diffèrent surtout par la pigmentation et ce caractère échappe, et pour cause, à nos analyses) et qu'ils ont peut-être une commune origine. Selon Riquet, certains brachycéphales de l'âge du Bronze, à orbites basses et face courte, rappellent le type de Borreby qui, pour les deux races, paraît un géniteur commun possible (13).

L'essentiel pour nous est de constater que des brachycéphales de haute taille, peu éloignés des Dinariques ou pouvant se confondre avec eux, ont joué un rôle non négligeable dans le peuplement de la région. Nous pourrions donc nous attendre à voir réapparaître certains traits de ce type physique parmi des populations plus récentes et en particulier parmi les Gaulois de La Tène ou de la période gallo-romaine.

Pourtant, aucun de nos sujets de haute époque ne présente trace de cette influence dinarique. On pourrait à la rigueur invoquer la haute taille et la brachycéphalie de certains, mais une taille élevée peut très bien n'être qu'un héritage nordique et la brachycéphalie ne témoigner que du métissage alpin.

Un sujet cependant, que nous avons laissé en dehors de la série parce qu'un doute plane sur son origine, présente dans la conformation de sa calotte crânienne quelques traits spécifiques des Dinariques. Il est possible que ce sujet ne soit pas de haute époque. La résurgence qu'il offre de certains caractères n'en suggère pas moins de faire figurer le type dinaroïde dans l'ascendance de cette population métissée.

Voici les indices de ce sujet X avec en regard les valeurs extrêmes admises par R.-P. Charles comme limites de variation du type dinaroïde.

Indice crânien	92,3	83-85
..... vertical	(70,2)	77-78 (66-67)
..... transverse	(76)	92-94 (77-82)
..... fronto-frontal	77,1	79-81
..... fronto-pariétal	62,7	62-67
..... facial total		92-93
..... facial supérieur	52,6	53-55
..... orbitaire	88,2	82-85
..... nasal	44,3	46-48

11. Migration contemporaine de l'expansion en Europe de la civilisation du vase campaniforme (le *Bell Beaker Culture* des Anglais, la *Glockenbeker Kultur* des Allemands). Les Dinariques ne sont certes pas étrangers à cette expansion. Certains anthropologistes n'hésitent pas à leur attribuer la paternité des innovations qui caractérisent la nouvelle culture (VIII, p. 102).

Le sujet a bien le crâne cérébral des Dinariques. Il exagère leur brachycéphalie, mais il a comme eux une tête « pas tant large que courte » du fait de l'aplatissement de l'occiput. La planoccipitalie est bien marquée sans atteindre le même degré cependant que chez certains ultrabrachycrânes. Les autres caractères de la boîte crânienne sont concordants : voûte élevée (hypsicrâne-tapéinocrâne) (14), front très divergent et étroit (sténométopé).

La face offre par contre des différences non négligeables. Elle est moins développée que chez les vrais Dinariques et, bien que les pommettes soient peu saillantes, l'indice facial supérieur a une valeur assez faible : le sujet n'est que mésène. Le nez est étroit et les orbites hautes, comme on le constate habituellement chez les sujets de ce type à face peu développée en largeur.

Disons en résumé que les analogies l'emportent et que nous pouvons à bon droit invoquer le faciès dinarique de ce crâne.

CONCLUSION

Pour le fond, la population est donc alpine. Mais l'empreinte nordique la rapproche d'autres populations du nord et de l'est de la Gaule, plus étroitement apparentées aux Celtes parce que plus voisines de leur foyer d'expansion : la Germanie du sud-ouest. Cette empreinte témoigne en effet à coup sûr de l'influence du type physique des envahisseurs de la fin du Bronze et de l'âge du Fer sur un groupe autochtone composé en majeure partie de brachycéphales alpins plus ou moins dinarisés. Les traits qui marquent nettement certains sujets rappellent le type de l'âge du Fer celtique plus que le type nordique proprement germanique qui n'apparaîtra d'ailleurs en Gaule qu'à l'époque des grandes invasions.

D'une façon générale, la population gauloise, au temps de la conquête romaine, est, au moins dans l'est du pays, le résultat de ce mélange d'Alpins, de Nordiques, et sûrement aussi de Dinariques. A travers les multiples variations qui sont justement l'indice des mélanges qui l'ont produite, on peut lui reconnaître une certaine unité.

A Briord, le fond alpin transparait davantage. La proximité des grands massifs de l'Europe moyenne, lieu de formation de la race alpine, pouvait le laisser prévoir.

SUJETS DE BASSE ÉPOQUE

Ou présumés tels. Nous avons en effet groupé avec des tombes appartenant sans doute aucun à l'époque barbare (et d'abord les tombes à coffre) d'autres tombes dont la datation est plus incertaine (dans nos tableaux, celles-ci sont marquées d'un point d'interrogation).

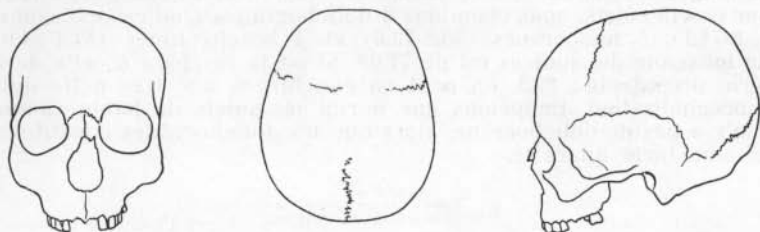
12. Riquet (Raymond), *Anthropologie raciale des Gaulois* ; « Ogam », t. VIII, fasc. 2, 1956 ; p. 145.

13. Id., même page.

14. Ce rapprochement surprend de prime abord. L'indice transverse situe effectivement le sujet dans la classe des crânes bas (des tapéinocrânes) tandis que son indice vertical le classe parmi les crânes hauts (les hypsicrânes). Mais Robert-P. Charles fait remarquer fort justement (IV, p. 76) que l'indice transverse calculé avec la hauteur supra-auriculaire présente toujours chez les sujets de race dinarique une valeur plus basse qui les fait descendre dans la classe inférieure alors que l'indice calculé avec la hauteur basio-bregmatique a son maximum de fréquence dans la classe des crânes moyens presque hauts, où les Dinariques ont en réalité leur place.

Il est possible donc que cette série ne soit pas entièrement de basse époque, qu'elle compte, mais à vrai dire cela nous paraît peu probable, des sujets d'époque antérieure. Nos conclusions souffrent évidemment de cette incertitude, pas à un degré tel cependant qu'on puisse leur dénier toute valeur.

FIGURE IV



546

Analyse de la série

Elle s'avère moins homogène que la précédente. On y observe une plus grande diversité des caractères, de plus grands écarts des principaux indices. Nous ferons en conséquence un usage modéré des moyennes arithmétiques, ne les prenant exceptionnellement en considération que pour faciliter les comparaisons et mieux surprendre certaines tendances.

Disons sans plus attendre que de l'une à l'autre des séries, des variations orientées apparaissent et à travers elles une certaine évolution des types physiques parfaitement en accord avec ce qu'on sait de l'influence des grandes invasions sur l'anthropologie des populations gallo-romaines.

TABLÉAU IV
Série de basse époque
Mensurations crâniennes

Sujets	57	9	287	417	437	767	105	543	544	546	549
Sexe	?	F	F	M	M	?	?	F	M	M	M
<u>Crâne cérébral</u>											
Longueur maximale	187,6	166,2	170	179,4	180	167,5	177,9	180	168,6	168,6	189
Largeur maximale	141,5	127,8	140	136,2	140	138,8	134,5	146	139,6	139,6	139,6
Hauteur basio-bregmatique		11,8	135	130,8	145	132,6		137		141,2	137
Hauteur auriculo-bregmatique	119,5						117,9		116,9		
Capacité crânienne calculée		1236	1313	1374	1550			1374	1469	1514	1486
<u>Crâne facial</u>											
Largeur bitygomatique		122,8	127		137,7		107,4			126,1	
Hauteur totale de la face										126,6	
Hauteur supérieure de la face		66,6	68		78		55			75,7	
Largeur frontale maximale		115,6					115,2		116,9	123	
Largeur frontale minimale		93	98	100,9	100	104,6	95		100,8	100,5	
Hauteur de l'orbite		33	34		36		34,4		35,6	33,9	
Largeur de l'orbite		40	39		38		36,1		42,4	43,1	
Hauteur du nez		52,2	55		56,5		52			55,8	
Largeur du nez		52,7	53		56,4		50,9			55,8	

INDICE CRANIEU

Il varie dans de bien plus fortes proportions : de 73,7 à 84,6 (76,7 à 84 dans l'autre série), de la dolichocrânie à une forte brachyocrânie confinante à l'hyperbrachyocrânie.

Nous possédons les indices de 15 sujets (11 figurent dans nos tableaux ; 4 autres en ont été exclus car nous ne connaissons de leur crâne que les seuls diamètres horizontaux nécessaires au calcul de l'indice : sujet 89 : indice : 84,6 ; 97 : 79,6 ; 546 b : 71,8 ; 548 : 82,5). Sur ces 15 sujets, nous comptons 6 dolichocrânes (indices extrêmes : 71,8-74,1), 5 mésocrânes (75,3-79,6) et 4 brachyocrânes (81,1-84,6). La moyenne des indices est de 77,09. Si on la compare à celle de la série précédente : 80,3, on peut en conclure à une très nette dolichocéphalisation. Rappelons que parmi les sujets de haute époque il n'y a pas de dolichocrâne, alors que les dolichocrânes constituent ici une forte minorité.

TABLEAU V
Série de basse époque
Principaux indices et statures

Sujets	87	9	LEV	419	437	767	105	543	544	546	549
Sexe	M	F	F	M	M	F	F	F	M	M	M
Indices											
crânien	76,3	76,8	86,3	78,9	73,7	74	78,6	81,1	78,2	74,1	73,8
vertical	(80,5)	77	79,4	76,8	76,3	70,7	(66,3)	76,1	(63)	74,9	72,5
transverse	(64,4)	100	86,4	86	103,6	85,5	(87,6)	93,8	(83,7)	101	88,1
fronto-frontal		85,7					83,4		86,9	81,7	
fronto-pariétal		76,8	70	78,6	71,4	78,3	70,6		72,8	71,8	
crânio-zygomatique		96,1					79,8			79,7	
facial total										100,4	
facial supérieur		54,8	53,5		56,6		51,8			60	
orbitaire		85,5	87,8		88,3		80,3		76,9	78,6	
nasal		40,5	41,8		46,7		40,8			40,9	
Taille											
d'après Mauouvier		1,485m	1,566m	1,726m	1,673m			1,667m	1,721m		1,722m
d'après Trotter-Gleser		1,518m	1,619m	1,851m	1,715m			1,664m	1,764m		1,752m

INDICES DE HAUTEUR

La voûte a tendance à s'élever. Pas de chamaocrâne, ni de tapéiocrâne parmi les 11 sujets à indices de hauteur connus, mais 7 hypsocrânes (les autres orthocrânes seulement) et 5 acrocrânes (les autres métrio-crânes).

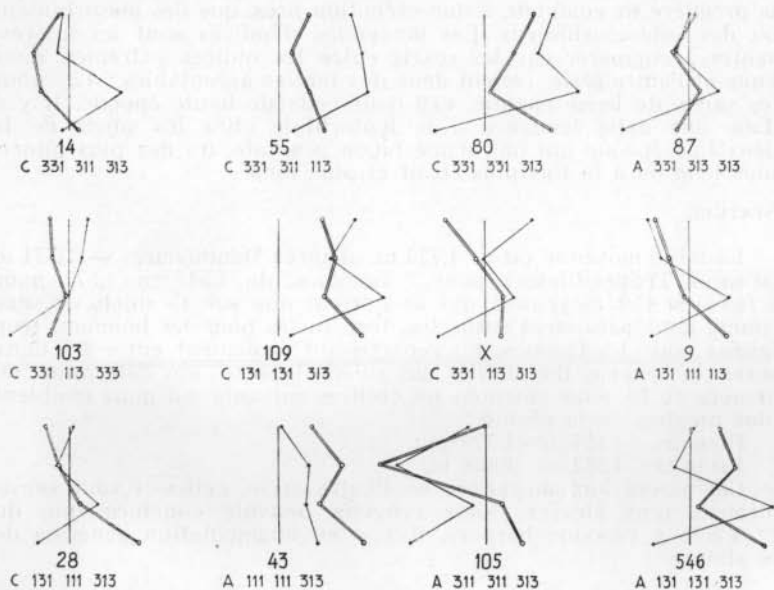
Les deux indices ne s'accordent pas toujours du fait qu'ils dépendent des dimensions relatives du crâne dans le plan horizontal, très variables des dolichocrânes aux brachyocrânes. Pour éviter cet écueil et obtenir une classification plus rationnelle, il est commode de comparer les indices moyens de hauteur : sujet : 5 : (73,95) ; 9 : 88,5 ; 28 : 87,9 ; 41 : 84,45 ; 43 : 89,95 ; 76 : 83,1 ; 105 : (76,95) ; 543 : 84,95 ; 544 : (73,35) ; 546 : 87,95 ; 549 : 85,35 (les indices placés entre parenthèses ont été calculés avec la hauteur supra-auriculaire). Si on admet comme limite inférieure des crânes hauts les valeurs 85 et (72), on voit que 8 sujets sur 11 sont à placer dans cette catégorie. Deux autres, 41 et 543, ont un indice moyen si proche de ces valeurs (84,45 et 84,95) qu'ils peuvent aussi à bon droit y figurer.

On peut donc affirmer qu'une voûte élevée est un caractère assez constant chez les sujets de basse époque.

INDICES DU FRONT

Remarquable uniformité également dans les caractéristiques du front qui chez tous les sujets est moyennement divergent et large (eurymétopes) alors que dans la première série dominaient les fronts très divergents et étroits (sténométopes).

FIGURE V



INDICE DE LA FACE

Nous connaissons l'indice facial supérieur de 5 sujets. Pour un seul (546), nous pouvons joindre à l'indice supérieur, l'indice facial total.

Sur ce nombre, nous comptons 3 leptènes et 2 mésènes, l'un de ceux-ci très proche de la classe supérieure.

L'écart est assez considérable entre les indices extrêmes : 51,2 (sujet 105) et 60 (sujet 546). Avec l'indice 51,2, nous sommes peu éloignés des euryènes alors que l'indice 60 désigne presque un hyperleptène.

Notons la dysharmonie de la tête 105 : une face basse et large accompagne un crâne assez allongé (indice : 75,6) qui est presque celui d'un dolichocrâne. Nous n'avons rencontré rien de tel dans l'autre série. A l'inverse, le sujet 546 associé à un crâne long (indice : 71,1 ; dolichocrâne) un visage très haut et très étroit (l'indice facial total — 100,4 — est très supérieur à la valeur — 90 — choisie comme limite pour les leptoprosopes). Cette tête franchement harmonique est aussi une nouveauté.

INDICE ORBITAIRE

Il se révèle encore plus variable (de 76,9 à 95,3, soit un écart de

18,4 unités) que dans la série précédente (12,6 unités entre les indices extrêmes). Pas de chamaeconque cependant parmi les 6 sujets à indice orbitaire connu, mais 3 mésoconques et 3 hypsiconques ; deux de ces derniers ont un indice très élevé, donc des orbites très hautes, ce que nous n'avons constaté au même degré chez aucun des sujets de haute époque.

INDICE NASAL

Tous les sujets de la seconde série sont leptorhiniens alors que la première ne comptait, à une exception près, que des mésorhiniens ou des submésorhiniens. Les moyennes d'indices sont ici intéressantes à comparer car les écarts entre les indices extrêmes, dans l'une et l'autre série, restent dans des limites acceptables : 42,6 pour les sujets de basse époque, 45,9 pour ceux de haute époque. Il y a donc une nette tendance à la leptorhinie chez les sujets de la deuxième époque qui ont, d'une façon générale, un nez plus mince, plus long ou à la fois plus étroit et plus long.

STATURE

La taille moyenne est de 1,739 m (d'après Manouvrier) — 1,774 m (d'après Trotter-Gleser) pour 7 hommes, de 1,547 m - 1,571 pour 8 femmes. Ces moyennes, qui ne portent que sur 15 sujets de sexe connu, nous paraissent suspectes, trop fortes pour les hommes, trop faibles pour les femmes. En répartissant également entre les deux sexes la somme des tailles des sujets de sexe non déterminé, au nombre de 10, nous obtenons les chiffres suivants qui nous semblent plus proches de la réalité :

Hommes : 1,697 m - 1,729 m ;

Femmes : 1,582 m - 1,608 m.

Comparées aux moyennes de l'autre série, celles-ci sont sensiblement plus élevées. Nous croyons pouvoir conclure que du I^{er} siècle à l'époque barbare, il y a eu augmentation générale de la stature.

TABLEAU VI
Série de basse époque
Statures d'après Manouvrier et Trotter-Gleser
Sexe : M:homme, F:femme, ? : indéterminé

9	22	29	3E	41	43	92	97a	97b	101	114	115	519
F	F	?	M	M	M	M	?	F	?	M	F	F
1,439	1,586	1,548	1,882	1,722	1,673	1,726	1,674	1,556	1,659	1,652	1,522	1,541
1,518	1,619	1,562	1,899	1,821	1,712	1,773	1,697	1,580	1,692	1,678	1,548	1,564
521	532	533	543	544	545	547	548	550	551	552	553	
F	?	?	F	M	?	F	?	M	?	?	?	
1,565	1,629	1,704	1,567	1,721	1,669	1,545	1,608	1,728	1,586	1,682	1,631	
1,588	1,662	1,730	1,584	1,764	1,700	1,565	1,632	1,771	1,625	1,712	1,660	

COMPARAISONS

Nous avons l'avantage cette fois de bien connaître grâce à M. A. Leroi-Gourhan une série assez nombreuse d'époque barbare et

médiévale provenant de la banlieue lyonnaise (Choulans) (15). La proximité de Lyon et de Briord augmente encore l'intérêt de la comparaison qui peut s'établir entre cette série et la nôtre.

Dans son travail, M. A. Leroi-Gourhan a systématiquement utilisé la méthode des profils graphiques dont il est le promoteur. Nous en ferons nous-mêmes pour cette raison un large usage et c'est avant tout sur les profils graphiques que portera cette étude comparative.

La figure V donne les profils graphiques de 5 sujets de Briord de basse époque ou présumés de basse époque. Nous rappelons ici les formules qui en sont l'expression analytique :

Sujet 9 : A 131 111 113 ;
 — 28 : C 131 111 313 ;
 — 43 : A 111 111 313 ;
 — 105 : A 311 311 313 ;
 — 546 : A 131 131 313.

Notre attention se portera d'abord sur le sujet 546 qui témoigne de l'apparition à Briord d'un type physique nouveau, inconnu semble-t-il à l'époque précédente. C'est un dolichocéphale à voûte haute, à visage allongé, à orbites presque basses, à nez très long et très étroit. Sa formule de base est la même que celle d'un sujet de Choulans : iilbis, réinhumé dans un sarcophage, compris donc dans la série des sépultures les plus anciennes de la nécropole, époque de l'occupation burgonde et franque (VI^e-VII^e siècle). « A deux exceptions près, les corps des sarcophages appartiennent aux types « franco-burgondes » « dolichocéphales » et certains se « ...rattachent aux nordiques classiques avec une fidélité totale » (Leroi-Gourhan).

Ces nordiques classiques, ce sont les Germains des grandes invasions, ceux des cimetières par rangées. Nous avons indiqué plus haut ce qui les différenciait des nordiques de l'âge du Fer celtique.

Du sujet iilbis, M. A. Leroi-Gourhan dit encore « qu'il accuse au maximum les caractéristiques éparses dans les groupes orientaux (Germains orientaux) : Burgondes, Alamans, Marcomans ». Par son crâne large et bas il s'apparente en effet aux Burgondes-Alamans de Suisse, déjà brachycéphalisés (des nordiques alpinisés précise Marc-R. Sauter).

Tel n'est pas le cas pour notre sujet de Briord malgré l'identité des formules de base. C'est plutôt avec le sujet f 5 de Choulans, « le plus caractéristiquement nordique » de la nécropole, qu'il convient de le mettre en relation, bien que le profil graphique du Lyonnais n'ait pas exactement la même allure et que sa formule de base soit un peu différente (A 131 131 113). La comparaison des principaux indices confirme le bien fondé de ce rapprochement :

	546 (Briord)	f 5 (Choulans)	iilbis (Choulans)
Indice crânien	74,1	71	76
— vertical	74,9	71,8	68,2
— transverse	101	100,7	89,7
— facial sup.	60	55	60
— facial total ...	100,4	91	
— orbitaire	78,6	86	85,8
— nasal	40,9	42	41

15. A. Leroi-Gourhan, *L'église et la nécropole Saint-Laurent dans le quartier lyonnais de Choulans*. Etude anthropologique ; Mém. et Doc. de l'Inst. des Etudes Rhodaniennes ; Lyon, 1949.

On reconnaît dans les sujets f 5 et 546 le type des cimetières par rangées du nord et de l'est de la France, celui des Germains occidentaux, des Francs particulièrement. M. A. Leroi-Gourhan a été le premier à mettre en garde contre ces périlleuses assimilations ethniques. A constater cependant combien notre sujet est proche des Francs, on ne peut s'empêcher de penser qu'à Briord comme à Lyon une importante colonie de ce peuple s'est installée après la ruine de l'éphémère royaume burgonde, ce qui expliquerait la présence dans la nécropole de nordiques caractérisés.

L'influence nordique se fait sentir plus ou moins intensément chez la plupart des sujets de la seconde époque. La dolichocéphalisation, l'élévation de la voûte crânienne, une leptorhinie plus accusée en sont les marques les plus visibles. Peut-être aussi devons-nous retenir l'augmentation de la taille moyenne ?

Les sujets 9 et 28 seraient à classer dans le groupe I de Choulans (des dolichocéphales, leptoprosopes, chamaeconques, leptorhiniens : A 131) qui représente assez bien le peuplement germanique moyen, Burgondes et Francs déjà sensiblement teintés par les Alpains. 28 a la même formule de base que le sujet I médiéval de Choulans (C 131 111 313).

Le sujet 43 n'a pas d'équivalent à Choulans. Il se rapproche de 546 par une forte dolichocrânie, une voûte élevée, un visage allongé, mais le nez est plus large et surtout les orbites plus hautes. Cette même orbitarisation caractérise le crâne 105, mais elle s'accompagne d'une forte réduction faciale. La formule de base de ce sujet : A 311 311 313, convient à une variante alpine dont M. A. Leroi-Gourhan donne quelques exemples.

Nul doute que ces sujets sont à des degrés divers des métis, des Alpains nordicisés ou des Nordiques alpinisés, on a le choix entre les deux formules, bien que la première convienne mieux sans doute, la population étant restée alpine pour le fond.

CONCLUSION

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'entre le I^{er} siècle et les temps barbares, un changement dans les types physiques est intervenu qui ne peut guère s'expliquer que par un apport étranger. Un processus de dolichocéphalisation spontané n'est pas à envisager car la dolichocéphalisation s'accompagne ici de modifications du massif facial dont seul le métissage peut rendre compte.

L'hypothèse la plus vraisemblable est celle de l'implantation à Briord de groupes germaniques, burgondes et francs. Ces Germains ont introduit dans le milieu gallo-romain l'usage de la tombe à ciste et certaines coutumes funéraires que nos dernières fouilles nous ont révélées et dont nous parlerons un jour lorsque notre documentation sera plus riche. En se fondant d'autre part dans la population locale, ils lui ont imprimé certains traits de leur type physique, ce que nous croyons avoir suffisamment prouvé.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. Pratique anthropologique (détermination de l'âge et du sexe, mensurations, calcul des principaux indices, évaluation de la taille) :
 - I — OLIVIER (Georges), Pratique anthropologique ; Paris, 1960.
 - II — MOREL (Pierre), L'anthropologie physique ; Paris, 1962.

III — BRAUN (Patrick), Formulaire technique d'anthropologie ; Paris, 1963.

2. Définition des types raciaux :

IV — Robert-P. CHARLES, Le Peuplement de l'Europe méditerranéenne pendant les III^e et II^e millénaires av. J.-C. ; Bull. et Mém. Soc. d'Anthr. de Paris, t. 1^{er}, XI^e série, 1960.

Indications complémentaires en ce qui concerne les types alpine et dinarique dans un travail récent du même auteur: Le peuplement de Chypre dans l'antiquité ; Paris, 1962 (V).

3. Peuplement de l'Europe préhistorique et protohistorique et de l'Europe actuelle :

VI — J. DENIKER, Les races et les peuples de la terre ; Paris, 1926.

VII — MONTANDON (Georges), L'ethnie française ; Paris, 1935.

VIII — Marc-R. SAUTER, Les races de l'Europe ; Paris, 1952.

IX — E. S. COON, The Races of Europe ; New York, 1954.

